



Demande 3éme carte séjour pour mariage mix

Par **pradaaaaa**, le **24/03/2010** à **09:42**

Bonjour,rrrnje suis un étranger marier avec une française depuis 2 ans la . rnrnon s'entend plus maintenant chaque vivre tous seule chacun son appartement rnrnon ce dispute toujours du coup elle me frappe et elle m'harçulle pourtant j'ai des plaintes contre elle rnrnla j'ai mon appartement et j'ai CDI je veux juste savoir si je peux renouveler 3 carte séjour même si elle est plus avec moi et elle vie dans un autre département rnrnmerci !!

Par **chris_ldv**, le **24/03/2010** à **15:53**

Bonjour,rrrnCela dépend du titre de séjour dont vous disposez.rnrnEn effet si votre titre de séjour est "vie privée et familiale conjoint de français" le fait de vivre séparément de votre conjointe exclu la possibilité de renouveler un tel titre.rnrnPar contre si votre titre de séjour est autre que "vie privée et familiale conjoint de français" alors le fait que vous viviez séparée de votre épouse n'a pas d'incidence.rnrnCordialement,